

LES CHEMINS RURAUX

Monsieur DEFRESNE a continué à réouvrir nos chemins ruraux, avec le matériel de la Commune.

Ces chemins, qui seront ultérieurement balisés, sont exclusivement réservés aux piétons et aux promeneurs.

Sur le plan, les C.R. nouvellement ouverts apparaissent en surimpression plus foncée.

Comme on peut le voir sur le plan, 7 bons kilomètres de ces chemins sont à nouveau praticables.

